



# la Lettre

Section de Conflans Ste Honorine.



jeudi 24 mars 2016

## LES TITRES

[Attentats de Bruxelles.](#)

[Le dossier: l'école](#)

[La situation des Réfugiés Tibétains.](#)

---

Communiqué de presse du **22 mars 2016**



Le Parti socialiste est profondément choqué par les attentats ignobles qui ont frappé l'aéroport international de Bruxelles-Zaventem et la station de métro Maelbeek à Bruxelles, ce matin. Au nom de tous ses militants, il adresse ses sincères condoléances à toutes les victimes et à leurs proches et exprime son soutien et son amitié au peuple belge. Aujourd'hui, c'est l'Europe qui est frappée en plein cœur. Face à la barbarie terroriste, le Parti socialiste en appelle à la mobilisation, à la coordination et à la solidarité européenne. Comme l'a rappelé le président de la République, des moyens sans précédent ont été engagés par le gouvernement, pour mener la guerre contre le terrorisme. Ils ont été, ce matin, renforcés avec le déploiement de 1.600 policiers et gendarmes supplémentaires, en différents points du territoire.

Face à cette menace terroriste, l'unité et la concorde nationale sont indispensables. Le Parti socialiste réitère son plein soutien aux forces de sécurité qui agissent, au quotidien, pour protéger nos concitoyens.

---

### **Le dossier: Que va devenir l'école à Conflans?**



Dans son rapport d'orientation budgétaire présenté au Conseil Municipal du 21 mars, le maire déclare vouloir "innover et se réinventer", notamment au regard de la nécessité absolue de trouver de solutions aux contraintes budgétaires auxquelles il a à faire face. La situation financière globale des territoires ne peut que nous conduire à nous féliciter de cette volonté affichée. Cependant, les moyens mis en œuvre par l'équipe municipale en place pour contenir son budget ne peuvent que nous questionner. Après la mise en place d'une nouvelle politique culturelle fort discutable, notamment au regard du traitement de la programmation du théâtre Simone Signoret, et plus particulièrement en direction des jeunes élèves conflanais, ce qui est porté par les élus au niveau de la politique de l'éducation laisse sans voix. En effet, nous assistons aujourd'hui à la mort de toute politique éducative et sociale de l'enfance à Conflans: Une centaine d'enfants qui partaient en vacances grâce à la commune chaque année ne partiront pas en 2016, le budget consacré aux centres de vacances ayant été purement et simplement supprimé. Constate-t-on pour autant un renforcement de la présence d'animateurs et d'éducateurs dans les quartiers l'été prochain ? Pas du tout. Le budget consacré au personnel d'encadrement des enfants est largement diminué, de même que celui de certaines associations qui oeuvrent pourtant à accueillir nos jeunes et à contribuer à ouvrir leur esprit par le jeu ou la création artistique. Des chantiers jeunes seront développés, pourquoi pas, mais quelles propositions seront faites aux familles des plus jeunes ? Presque 100 000 euros étaient consacrés aux séjours de vacances, nous veillerons à ce que la même somme vienne abonder le budget du CCAS, comme le précise le maire dans son rapport.

De même constatons-nous avec effroi et colère la suppression des postes d'ATSEM dans toutes les classes de grande section des écoles maternelles de la ville, au détriment des soins apportés aux tout jeunes élèves : même à cinq ans, on peut encore avoir besoin d'un coup de main pour ajuster ses lacets ou bien avoir un petit oubli sanitaire dans la journée. Bien sûr les autres ATSEM seront réparties sur l'ensemble des classes, mais on ne peut ignorer le fait que les enseignants, intervenant déjà dans des classes très chargées, devront assurer auprès de leurs jeunes élèves des tâches d'assistance pas vraiment pédagogiques, au détriment d'un enseignement de qualité.

Pourquoi sacrifier nos enfants sur l'autel des contraintes budgétaires, plutôt que de refuser d'accueillir le prologue du Paris Nice à Conflans, qui a coûté la bagatelle de 100 000 euros, sans compter, le maire a pudiquement omis de le préciser, le nombre d'heures impressionnant consacré par un contingent de personnel communal très nombreux, sur une fin de semaine mais aussi avant pour la préparation de l'événement. Certes, ces heures ont été récupérées et non payées, nous a dit le maire, mais des heures récupérées sont bien payées et non effectuées ! Quand on sait que la valeur d'un poste d'ATSEM est d'environ 22 000 euros annuels, faites le compte....



Autre décision regrettable : la mise en sommeil dès 2017, avant suppression définitive, de la Caisse des Écoles, établissement public créé il y a 150 ans, dont la vocation avait bien évolué bien sûr, mais qui permettait au moins d'instaurer un échange institutionnel obligatoire entre les membres du Conseil, les représentants des parents d'élèves et l'éducation nationale. C'est essentiellement cette instance qui disparaît au profit d'une vague commission interne qui sera conduite et réunie à la seule volonté du maire...Faisons confiance aux parents d'élèves, très en colère, pour exiger que ces rencontres soient réelles, à fréquence régulière, et préparées à

l'avance avec un ordre du jour identique à celui du conseil d'administration de la CDE. Précisons enfin à propos de cette instance que sa compétence en matière de projets scolaires disparaîtrait d'ores et déjà dès 2016. Si, sous la pression actuelle, le maire semble avoir décidé de maintenir le budget précédemment alloué à ces projets, soit 42000 euros annuels, ladite somme sera désormais distribuée à chaque enseignant, par enfant et pour sa classe, au même titre que les fournitures scolaires... Quid dès lors des sorties pédagogiques notamment? Les parents devront très certainement, et c'est déjà le cas, contribuer systématiquement à tout projet élaboré par l'enseignant pour sa classe... Plus d'avis des représentants des parents...

La notion d'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants est mise à mal aujourd'hui.

Enfin, restons attentifs à la politique tarifaire de services périscolaires de restauration et de garderie notamment, qui est en cours de modification et pourrait là encore desservir les familles les plus défavorisées...

L'ensemble de ces constats bien sombres doit interpeler chacun de nous quant aux choix politiques de la municipalité : développement de la communication de la Ville, actions événementielles multipliées, vidéo protection renforcée (alors même que les résultats de cette politique sont très discutables). Soutenons les parents d'élèves dans leur action de protestation, interrogeons le maire chaque fois qu'il sera possible de le faire, et analysons ses réponses sans faille..."

---

### **La situation des réfugiés à Conflans.**



Dans VAC de février, le maire Laurent Brosse se regorge d'être à l'origine de la solution selon lui enfin trouvée pour les réfugiés Tibétains de Conflans. Mais à Conflans, il y a toujours des arrivants, une quinzaine par semaine. **16 personnes dorment sur le quai ce soir devant le bateau**

En majorité les migrants Tibétains obtiennent leur régularisation très rapidement (1 à 3 mois), même trop vite car ils n'ont pas le temps d'obtenir le RSA, ils doivent alors accepter un hébergement dans toute la France alors qu'ils n'ont pas eu le temps suffisant pour s'initier à la langue ni d'obtenir la CMU, difficile de trouver du travail dans ce cas.

Selon la Préfecture, les migrants qui ont obtenu le statut de réfugiés ne devraient plus être accueillis au Je Sers mais ils n'ont pas d'emploi ni d'hébergement et un certain nombre de ceux qui avaient trouvé des emplois précaires le plus souvent chez des restaurateurs chinois reviennent au Je Sers amaigris et exténués. La Pierre Blanche a mis en place un atelier de recherche d'emploi, une aide aux démarches administratives et des cours d'alphabétisation. Une collecte s'organise, pour constituer une caisse d'entraide, ceux qui touchent le RSA y versent 50€ par mois.

10 familles ont été relogées par l'administration mais la réalisation de promesses de solutions pour d'autres se fait attendre.

60 personnes ont bien été hébergées à BONNELLES mais aujourd'hui encore : **224 personnes** sont hébergées par la Pierre Blanche dont 174 Tibétains. Sur le Je Sers, le Notre Dame des Eaux (bateau promis au déchargement) dans trois maisons à Andrésy.

**50 réfugiés sont hébergés dans une trentaine de familles du Confluent.**

Pour accueillir les arrivants la Pierre Blanche doit demander à ceux qui sont déjà avancés dans leur intégration de céder la place.

81 Réfugiés ont le droit de travailler il faudrait leur trouver des emplois en chèques emploi service.

Ils pourraient payer un petit loyer en collocation à 3 ou 4 mais le problème reste la caution a moins de trouver des logements de type passerelle gérés par des associations.

Des initiatives de solidarité individuelles comme celle du Club de Volley qui offre des licences et de l'équipement aux réfugiés ou comme la trentaine de familles qui les hébergent et tous les bénévoles qui donnent de leur temps sont à mettre en avant mais toujours rien de la Municipalité bien que le maire ne cesse de se féliciter d'avoir réglé le problème.

**Section de CONFLANS du PARTI SOCIALISTE**

98 av Carnot  
78700 Conflans Sainte Honorine  
Boite vocale 09 67 02 24 77

*site officiel*

*Copyright © 2016 . All rights reserved.*

Vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter?

[Désinsription](#)

